



## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

-----  
Séance du 02 Juillet 2020

L'an Deux mille vingt et le 02 juillet à 19 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune, convoqué le 23 juin 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Luc LENTIER, Président.

Nombre de Conseillers en exercice : Quinze

Conseillers ayant pris part à la Délibération : Quinze

**Présents :** *Président* : M. Jean-Luc LENTIER ; *Membres* : Mmes et MM. Jacqueline GASNAULT, Philippe ZENON, Isabelle BASSET, Christelle CHASTEL, Serge MIELVAQUE, Nathalie AURIEL, Céline FILIOL, Michel CONDAMINE, Marie-Christine CITERNE, Pierrette VAREILLES, Georgette BLANC, Francis BERCHE, Elodie THOMAS, Stéphanie VIDAL.

**Absent :**

M. Philippe ZENON a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020**

Il est demandé à l'Assemblée de se prononcer sur le budget primitif 2020 examiné lors de la réunion de la commission des finances et présenté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
<b>Section de fonctionnement</b>	20 776.81 €	20 776.81 €
<b>Section d'investissement</b>	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL</b>	20 776.81 €	20 776.81 €

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

VU l'avis de la commission des finances

VU le projet de budget primitif

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**APPROUVE** le budget primitif 2020 arrêté et présenté ci-dessus.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,

Le Président,  
Jean-Luc LENTIER